


Fromagerie FRO'MARSAC Site de Marsac-sur-l'Isle

BP 40252 – 86 rue du 8 mai – Marsac-sur-l'Isle – 24052 Périgueux Cedex 09

Défense inondations

Note technique de présentation

Note établie pour le compte :	Note rédigée par :
<p>FROMARSAC 86 rue du 8 mai 1945 24430 MARSAC SUR L'ISLE Tel : 05 53 03 64 00</p>	 <p>68 rue de l'Aubisque 64121 SERRES-CASTET Tél. : 05 59 62 66 40 contact@quero-ingenierie.com www.quero-ingenierie.com</p>

Sommaire

Pages

- 3 Présentation du site
- 4 Présentation du projet
- 5 Consistance du projet
- 6 Méthodologie de conception et de réalisation du projet

Présentation du site

L'usine de FRO'MARSAC est une fromagerie du Groupe SAVENCIA.

La Direction de l'usine est tenue par Monsieur Emmanuel BOUQUET.

Les bâtiments de l'usine FRO'MARSAC sont situés en rive gauche de l'Isle, à l'intérieur d'un méandre, à respectivement 700 m et 500 m de la berge rive gauche de l'Isle.

L'assureur du site est FM GLOBAL.

Vue aérienne du site :



Présentation du projet

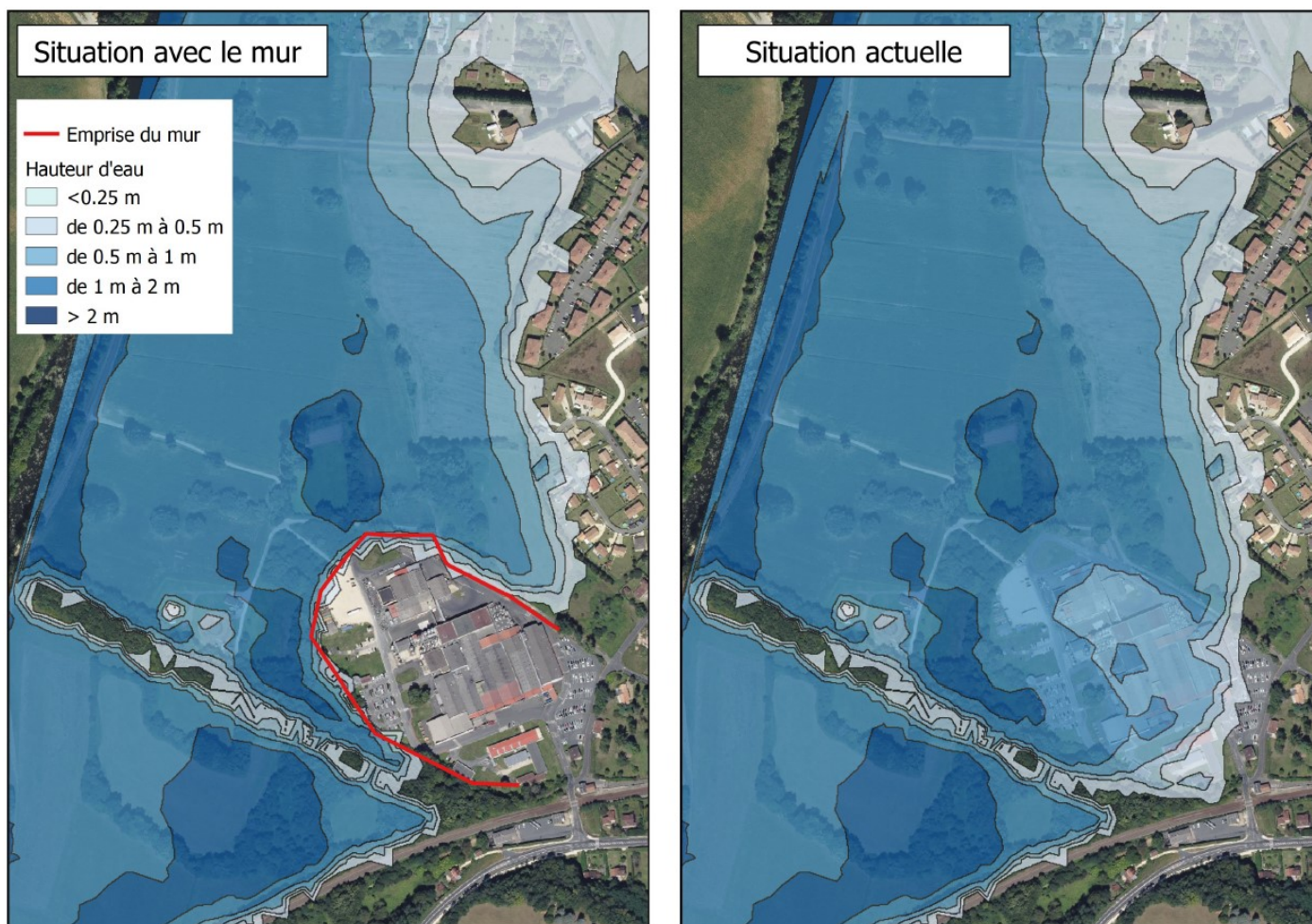
Contexte et éléments déclencheurs :

Une étude de diagnostic de vulnérabilité aux risques inondations a été réalisée par le bureau d'études ANTEA en 2017 et complétée en 2020. Une crue centennale, crue de référence de 1944, (*modélisée ci-dessous sur « Situation actuelle »*), impacterait le site sur des niveaux d'eau compris entre 25 cm et 2 m.

Projet :

Afin de protéger l'outil industriel de FRO'MARSAC d'une crue de L'Isle, des solutions de protection contre les risques d'inondation ont été étudiées par le Cabinet ANTEA et encadrées par les recommandations de l'assureur FM GLOBAL.

La solution retenue pour sauvegarder les installations consiste en la mise en place d'un mur de protection permanent.



Principales exigences :

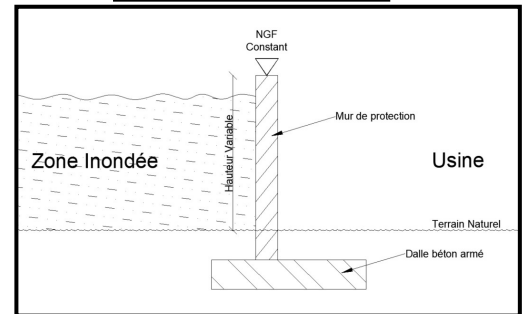
1. Permettre de maintenir l'intégrité de l'ensemble des installations techniques du site afin de garantir le redémarrage rapide de la production après crue.
2. Garantir, à tout moment, l'accès aux services de secours.
3. Ne pas entraver le fonctionnement normal du site et plus particulièrement les différents flux extérieurs.
4. Être conforme en tous points aux exigences environnementales.
5. Être conforme en tous points aux exigences de l'assureur FM GLOBAL.

Consistance du projet

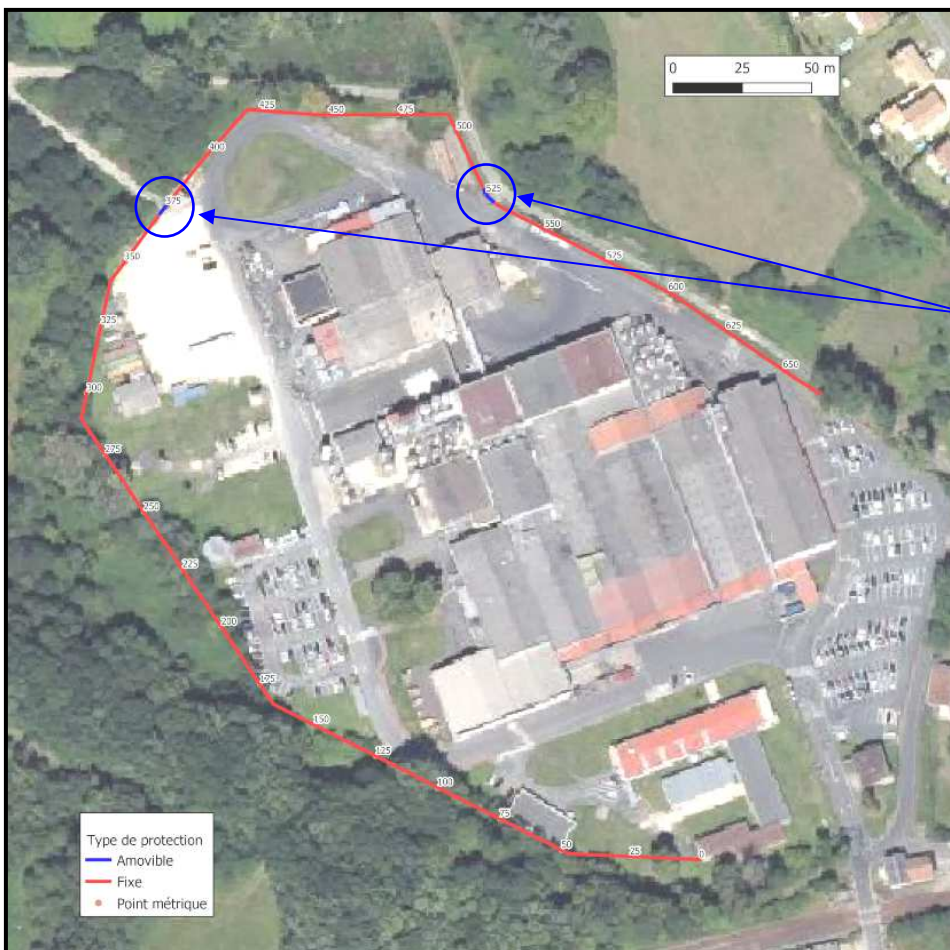
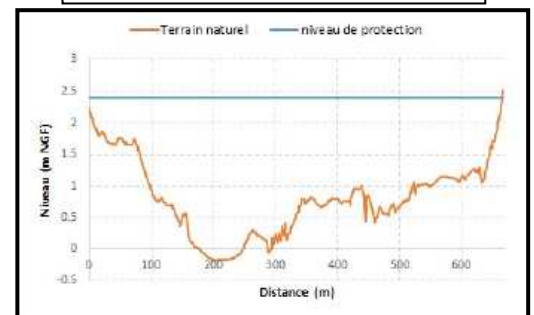
- **Création d'un mur de protection maçonné d'environ 660 m de long en périphérie du site (repéré en rouge sur la vue aérienne ci-dessous) :**
 - ✓ L'arase supérieure de ce mur suivra la hauteur d'eau centennale avec une marge de sécurité de + 90 cm exigée par l'assureur FM GLOBAL.
 - ✓ La hauteur sera définie suivant la cote NGF du terrain naturel.
 - ✓ L'ensemble des réseaux qui chemineront sous cet ouvrage seront tous pourvus de clapets anti retour.

- **Mise en place de protections amovibles de type batardeaux (repérées en bleu sur la vue aérienne ci-dessous) :**
 - ✓ Ces protections seront utilisées sur les voies de circulation devant rester accessibles durant les périodes normales d'activités du site.
 - ✓ La hauteur de ces barrières sera définie par la hauteur d'eau centennale avec une marge de sécurité de + 30 cm exigée par l'assureur FM GLOBAL.
 - ✓ Les poteaux maintenant ces protections seront eux aussi amovibles et encastrés dans des socles béton.
 - ✓ Les protections amovibles qui seront retenues devront impérativement satisfaire aux exigences suivantes :
 - Être agréées par l'assureur FM GLOBAL.
 - Être rapides et faciles installer en moins de 6hrs suivant exigence FM GLOBAL.
 - Ne demander pas ou peu d'entretien et de maintenance.
 - Être aisément stockables.

Coupe de principe du mur



Variations de la hauteur du mur suivant le niveau NGF du terrain naturel



- **Mise en place d'un système de pompage et de relevage des eaux de pluie :**
 - ✓ Ce système permettra le pompage et le relevage des eaux de pluie au point le plus bas de l'enceinte protégée pour rejet au milieu naturel par-dessus le mur.

Méthodologie de conception et de réalisation du projet

Le Cabinet de Maîtrise d'œuvre QUERO INGENIERIE assurera la Maîtrise d'œuvre complète de conception et de réalisation du projet et dirigera toutes les études et investigations à mener.

- Le Cabinet ANTEA, spécialisé dans tous les domaines hydrauliques, travaillera aux côtés de QUERO INGENIERIE pour apporter son expertise et son expérience dans la conception de tels ouvrages.
- Les études géotechniques seront réalisées sur la totalité du tracé du mur par un Bureau d'études géotechniques national.
- Sur la base des études géotechniques à réaliser, la conception, le dimensionnement et les études techniques de l'ouvrage béton et de ses fondations seront confiées à un bureau d'études béton référencé par le Groupe SAVENCIA.
- Un bureau de contrôle technique interviendra, et ce à toutes les étapes de la conception et de la réalisation, pour contrôler le strict respect des normes techniques et environnementales applicables à l'ouvrage.
- Un Coordonnateur Sécurité Protection de la Santé (SPS) interviendra, et ce à toutes les étapes de la conception et de la réalisation, pour contrôler le strict respect des règles de sécurité inerrantes au code du travail.
- Ces différentes études permettront l'établissement par QUERO INGENIERIE des pièces écrites du dossier de consultation des entreprises. Ce dossier de consultation des entreprises sera élaboré suivant la méthodologie édictée par le Groupe SAVENCIA, soit :
 1. Etablissement d'un Avant-Projet Sommaire (APS).
 2. Validation de cet APS par le Maître d'Ouvrage, la Direction du service immobilier du Groupe SAVENCIA, le bureau de contrôle, le coordonnateur SPS et l'assureur FM GLOBAL.
 3. Après validation de cet APS, établissement d'un Avant-Projet Définitif (APD).
 4. Validation de cet APD par le Maître d'Ouvrage, la Direction du service immobilier du Groupe SAVENCIA, le bureau de contrôle, le coordonnateur SPS et l'assureur FM GLOBAL.
 5. Après validation de cet APD, établissement du Dossier de Consultation des Entreprises (DCE).
 6. Validation de ce DCE par le Maître d'Ouvrage, la Direction du service immobilier du Groupe SAVENCIA, le bureau de contrôle, le coordonnateur SPS et l'assureur FM GLOBAL.
- L'appel d'offres sera lancé sur un minimum de trois entreprises par corps d'état et le choix des entreprises sera fait après un processus de calages techniques des offres in situ.
- Les travaux, de leur démarrage jusqu'à la réception définitive seront pilotés et coordonnés par QUERO INGENIERIE avec le concours du bureau de contrôle et du Coordonnateur SPS.